



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°24

OCTOBRE 2016



Le Centre de Loisirs





Le mot de Monsieur le maire

Le joyeux brouhaha des enfants dans la cour de l'école et le ballet des tracteurs chargés de raisins, signent la rentrée et donc la fin des vacances pour la plupart d'entre nous. Je souhaite que vous ayez pu vous reposer pendant la période estivale et que vous abordez les derniers mois de l'année en pleine forme.

Les projets structurants du mandat en cours sont presque tous lancés. Les travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville et la première tranche du réseau pluvial des Molières devraient commencer si ce n'est d'ici la fin de l'année au début 2017 au plus tard.

La révision générale du PLU suit son cours avec un avis favorable des personnes publiques associées qui sont systématiquement consultées comme la loi nous y oblige. La prochaine étape est l'enquête publique qui va commencer dans le mois d'octobre. Ensuite, il nous faudra approuver définitivement le PLU pour qu'il rentre en application en fin d'année ou début 2017.

D'autres projets vont aussi se concrétiser. Le changement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans l'avenue Saint-Sébastien débutera au premier trimestre de l'année prochaine. L'effacement des réseaux aériens dans l'avenue du portail (jusqu'à la maternelle) également.

Les travaux d'aménagement paysager du nouveau rond-point vont commencer début novembre. Grâce à la compétence transférée à la communauté de communes nous devrions réaliser des vestiaires en dur au stade Docteur Caulet afin de compléter son équipement. Les études sont en cours et sauf contretemps, lié à la fusion des trois communautés de communes en communauté d'agglomération au premier janvier 2017, ce projet devrait se réaliser lui aussi l'année prochaine.

Cependant il ne faudrait pas réduire notre action aux seuls projets structurants. Quantité d'autres sont en cours ou à venir et ce dans de nombreux domaines.

Tous ont pour but de vous offrir un cadre de vie agréable tout en aménageant notre commune afin de faire face aux besoins.

Bien entendu, cela n'est pas simple et la baisse des dotations ne nous aide pas. Pour autant, la gestion rigoureuse du budget nous permet jusqu'à présent de dégager des marges de manœuvre afin d'investir pour le long terme.

Je remercie les bénévoles du CCFF et du Comité des fêtes pour leurs actions pendant la période estivale, les professeurs des écoles et le personnel communal qui ont tous travaillé de concert afin que la rentrée des classes dans les deux écoles et le multi-accueil se déroule dans de bonnes conditions pour les enfants et les parents.

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

*Président du syndicat mixte de préfiguration
du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume*



Le Mot de l'Adjoint Délégué

Avec des charges contenues, la commune parvient toujours à dégager des excédents pour investir. En 2016, nous avons toutefois prévu de recourir à l'emprunt à hauteur de 500.000 € pour compléter le financement de nos investissements structurants, par ailleurs largement subventionnés. Les conditions des deux prêts sollicités auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation sont en effet exceptionnelles. La commune a même obtenu un prêt à taux zéro !!! Actuellement les charges financières se situent à 19 € par habitant ce qui reste nettement inférieur à la moyenne régionale (48 € par habitant). De même, le remboursement annuel de la dette demeure à un niveau relativement bas (28 € par habitant), bien en dessous de la moyenne régionale (85 € par habitant.)

Rétrospective 2015

Repères

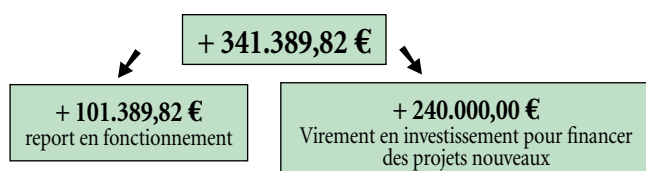
En €/hab	2015			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	624	964	827	583
Dotations et participations	241	222	275	307
Ventes et autres produits courants non financiers	189	244	217	120
Produits réels financiers	0	5	8	1
Produits réels exceptionnels	19	52	33	14

En €/hab	2015			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	386	370	355	261
Charges de personnel	448	667	577	377
Charges de gestion courante	130	167	170	140
Charges réelles financières	18	42	48	32
Charges réelles exceptionnelles	0	225	147	13

En €/hab	2015			
	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	289	379	366	312
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	28	75	86	86

Les résultats 2015 :

Affectation des résultats



Le pot de Terre contre le pot de Fer...

Comme vous le savez, les communes sont acculées de toutes parts et La Roquebrussanne n'échappe pas à ce phénomène.

Au-delà des baisses de dotations (moins 134.000 € entre 2014 et 2016, soit - 46%), la commune doit mener actuellement plusieurs fronts pour préserver l'équilibre financier du budget.

Deux principaux sujets retiennent particulièrement notre attention : le loyer du casernement de Gendarmerie et les nouvelles modalités de calcul de la participation au fonctionnement du SDIS.

Pour le loyer de la gendarmerie ce dernier reste très inférieur au remboursement dû par la commune pour sa construction. La différence est de 39.000 € par an. À ce jour, et malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pas encore aboutis.

Pour le Service départemental d'incendie et de secours du Var, la commune voit sa cotisation passer de 25.000 € environ en 2015, à près de 120.000 € en 2018 ! La commune a engagé un recours contre cette décision.

Les subventions allouées aux associations en 2016

Animation et vie locale

- Comité des Fêtes 12.620 €
- Radio club Val d'Issole 300 €
- Foyer rural : Soirée à rosé 600 €

Sport

- Car Lutte (dont subvention exceptionnelle pour l'organisation du championnat de France) 5.700 €
- Tennis club Roquier 1.300 €
- Rugby du Val d'Issole 900 €
- Vitalité rythme 850 €
- U.S.V.I. Foot 900 €
- ACCR 150 €
- Roquet's 300 €
- Val d'Issole basket 300 €
- Spadmen Vélo 300 €
- TRAIL de la Loube 2.500 €

Culture, patrimoine et traditions

- Les Amis de la cuisine Provençale 400 €
- La Roque se raconte 550 €
- Sauvegarde du jardin d'Élie 1 200 €
- Chœur Bastidan 400 €

Associations patriotiques

- F.N.A.C.A 250 €
- Souvenir Français 150 €
- AMAC 250 €

Enfance, jeunesse, familles, entraide & loisirs

- Familles rurales 200 €
- ARIF 200 €
- Secours catholique 250 €
- Club des Orris 350 €
- Amicale des donateurs de sang 200 €
- Centre social et culturel intercommunal 15.000 €

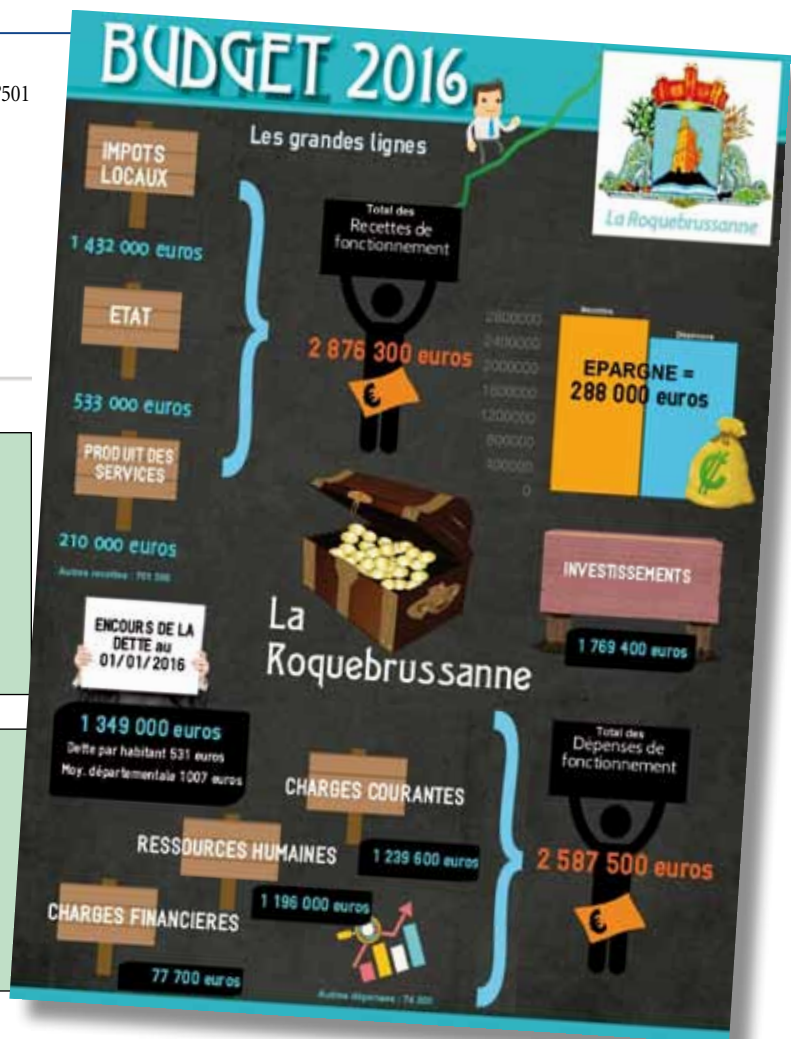
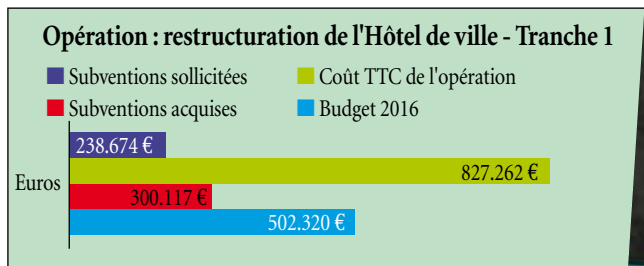
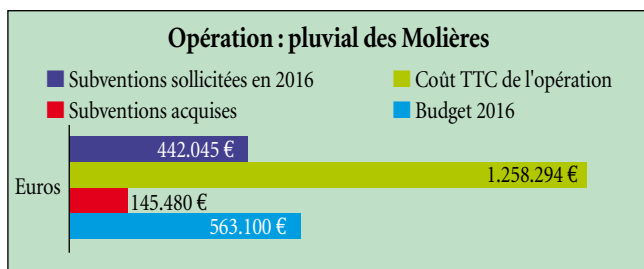
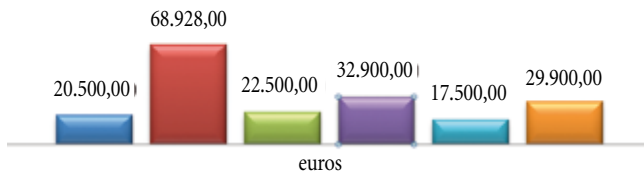
Autres associations

- Sans collier Provence 700 €
- La ligue pour la protection des oiseaux 300 €
- Moto club 150 €
- Pompiers Garéoult JSP 100 €



Les investissements 2016 :

- Études et logiciels - chapitre 20
- Matériel, mobilier, installations
- Acquisitions foncières
- Petits travaux de voirie
- Travaux patrimoine - opération n°501
- Environnement et cadre de vie opération n°502



Claudine VIDAL - Adjointe à l'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après de nombreux mois de travail pour établir un PLU capable de satisfaire les enjeux et les désirs de la commune et aussi ceux des habitants et propriétaires, nous arrivons au bout de nos travaux.

Le PLU a été arrêté par le Conseil Municipal le 13 juillet 2016, puis envoyé aux divers services de l'état qui doivent donner leurs avis et observations.

Maintenant, c'est à vous, Roquière et Roquiers de venir consulter tous les documents qui seront mis à votre disposition lors de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur sera à votre écoute du 17 octobre au 18 novembre, Salle du Conseil à

la mairie. Vous pourrez indiquer sur le registre vos remarques, vos suggestions, vos réflexions, votre approbation ...

N'hésitez pas aussi à consulter le commissaire enquêteur par mail ou courrier.

À la fin de cette enquête, le commissaire rédigera son Compte Rendu et présentera ses conclusions.

Au travers de la rédaction de ce nouveau PLU nous avons essayé de faire émerger les possibilités pour la commune de se moderniser tout en préservant la qualité de vie d'une commune rurale.

Services Techniques et grands travaux

Jean-Mathieu CHIOTTI - Adjoint aux travaux

Les travaux exécutés ou supervisés par nos soins

Vous souhaitez que vos impôts servent à ça ?

Gérer les dépôts sauvages de déchets quotidiens, ramasser les déjections canines qu'on retrouve un peu partout...



Où préférez-vous qu'ils servent à ça par exemple.

Aidez nous à ... :

Création d'une salle multisports



Création d'une marquise à l'école maternelle



... préserver notre cadre de vie

Très prochainement

- Travaux de création d'un pluvial chemin des Molières phase 1 : la consultation des entreprises est en cours
- Mise aux normes accessibilité de l'Hôtel de ville : les études préalables : diagnostic amiante, étude de sol... sont en cours de réalisation
- Mise aux normes des supports pour les illuminations de Noël suspendues
- Mise en place d'une porte coupe-feu à la Maison du Temps Libre
- Travaux sur le réseau d'assainissement - avenue du portail - programme de réduction des eaux claires parasites.

En cours d'étude :

- Travaux d'isolation acoustique des locaux de la cantine de l'école primaire ;
- Étude de faisabilité pour la création de vestiaires au stade dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes ;
- Réfection de la toiture de la chapelle Notre-Dame ;
- Remise en état du forage des Craux.

Clin d'œil

Chers peupliers...

Nous regrettons, majestueux peupliers, d'avoir dû nous résigner à vous abattre. Le risque était trop grand et nous devons agir pour la sécurité de tous.

Extrait du rapport d'expertise en arboriculture ornementale du réseau arbre conseil a de l'ONF - agence Interdépartementale Alpes Maritimes:

"Les berges de la Loube sont arborées de 12 peupliers grisards. Ces peupliers sont attaqués par un longicorne de type grande saperde du peuplier « saperda carcharias », dont la larve cause des dégâts engendrant des faiblesses mécaniques majeures: elles creusent des galeries basales pénétrantes pour atteindre l'aubier. On peut noter sur les photos ci-contre, les dégâts causés par les larves de ce longicorne: le dépérissement. Les larves, en creusant leurs galeries, détruisent l'assise subéro cambiale et créent un déficit de sève qui altère la vigueur des sujets atteints et induit un dépérissement pouvant entraîner la mort".

Conclusions:

Ces jeunes peupliers colonisés par la grande saperde, n'ont aucun avenir mécanique, une taille drastique visant à les conserver n'aurait que des conséquences négatives en accélérant le processus d'affaiblissement



physiologique et mécanique. Aucun moyen de lutte réellement efficace ne permet de sauver ces arbres sur lesquels les dégâts sont déjà effectifs et visibles. Ils vont devenir rapidement dangereux et doivent être abattus et remplacés par une essence plus adaptée (frêne, aulnes, platanes, cyprès chauves ...)

Préconisation: Abattage (avant fin 2016).



A noter: Le service des espaces verts se penche d'ores et déjà sur la question de la plantation de nouveaux arbres.

Trucs et astuces

Le conseil du mois

"À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine"

L'équipe des espaces verts

Centre Communal Action Social (CCAS)

Repas des aînés

Inscrivez-Vous !!!!!!!

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Monsieur Le Maire, et les membres du CCAS de La Roquebrussanne ont le plaisir de convier les personnes à partir de 70 ans (révolus dans l'année 2016) ou plus et leurs conjoint(e)s à participer au repas des aînés qui aura lieu le

Samedi 10 décembre 2016 à 12h dans la salle René Autran
L'équipe du CCAS

Afin de gérer au mieux l'organisation de cette manifestation, merci de retourner ce coupon-réponse au secrétariat de la mairie avant :

Le 28/11/2016

Nom et prénom :

Votre adresse :

Tel :

Participera au repas : Oui Non
Nombre de personnes : Seul(e) Couple



• Bourse au BAFA

Le CCAS de La Roquebrussanne propose au moins de 25 ans une aide pour l'obtention du Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Les personnes intéressées doivent retirer le dossier de candidature à l'accueil de la mairie ou au CCAS, puis le rapporter accompagné d'une lettre de motivation.



*Documents à rendre avant
le 31 Décembre 2016*

• Bourse au PERMIS

Le CCAS de La Roquebrussanne propose aux moins de 25 ans une aide pour l'obtention du permis de conduire. Les personnes intéressées doivent retirer le dossier de candidature à l'accueil de la Mairie ou au CCAS, puis le rapporter accompagné d'une lettre de motivation.



*Candidature à déposer avant
le 31 Décembre 2016*

• Information CCAS

Le Président du Centre communal d'action social et son équipe ont le plaisir de vous présenter ci-dessous le nouveau logo du C.C.A.S :

DÉPARTEMENT DU VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
MAIRIE
DE LA ROQUEBRUSSANNE
83136
C.C.A.S



Les horaires d'ouverture sont le :
mardi et jeudi 9h-12h / 14h-16h

Pour toutes informations complémentaires prendre contact au :
04 94 37 00 90

➤ Centre Social et Culturel du Val d'Issole (CSVI)



AGENDA des animations familles sur La Roquebrussanne

- **Atelier Parents-enfants de moins de 3 ans**
« Raconte-moi une histoire »
à la Médiathèque de 10h30 à 11h30, (gratuit)
Les mardis 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2016
- **Atelier « gestion des émotions, prendre confiance en soi » pour les 7/11 ans**
Salle du petit moulin
Les mercredis 19 octobre, 9-16 et 23 novembre 2016
4 séances 10€/enfant, places limitées à 10 enfants.
- **Soirée en famille samedi 15 octobre 2016**
Théâtre au Chapeau avec les Fêt'arts « Tous mes vœux » à 18h00 entrée libre
Suivi d'un buffet dinatoire sur réservation
10€/adulte, 5€/enfant de moins de 10 ans - Salle polyvalente.
- **Vide Dressing Homme-Femme**
Dimanche 16 octobre 2016
Salle polyvalente de 8h00 à 16h00
- **Cours de couture, tricot, crochet adultes, enfants, ados**
Customiser vos vêtements, apprendre à coudre avec Soisick, styliste & modéliste.
Formules de 2 heures pour les adultes 1h30 pour les enfants
Programme et tarifs à venir
Lundi ou mardi après 16h30.
- **Bourse aux jouets, vêtements enfant et puériculture**
Dimanche 27 novembre 2016 de 8h00 à 16h00 - Salle polyvalente
Inscription pour les exposants à partir du 3 novembre 2016
- **Conférence « gestion des émotions dans le cadre scolaire »**
Avec Sophie FELICIANO, sophrologue
Vendredi 20 janvier 2017 à 18H30 salle du Moulin à huile

Renseignements :

Lors de la permanence sur votre commune, tous les jeudis de 14h00 à 17h00, Salle Saint-Sébastien.

Contacts : Stéphanie 06 50 34 77 91 ou Karen 06 50 38 73 99.

Page Facebook : « être parent sur le Val d'Issole ».

Un Lieu d'Accueil Enfants Parents « De la chenille au papillon »

Depuis le 3 février 2016, un Lieu d'Accueil Enfants Parents, géré par le Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole Louis Flandin a ouvert ses portes sur la commune de la Roquebrussanne. Ce lieu est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (mère, grand-père ...).

L'accueil assuré par Magali et Florence, (des professionnelles formées à l'écoute) est gratuit, libre et anonyme.

Pour les adultes c'est un lieu de rencontre, de partage d'expérience, de discussions autour d'une tasse de café, dans une ambiance toujours conviviale et décontractée.

Pour les enfants le LAEP est un lieu de socialisation, de rencontre avec d'autres enfants et adultes ainsi qu'un espace de jeux et d'activités ponctuelles (pâte à modeler, marionnettes...). Des intervenants professionnels peuvent être amenés, selon les demandes des familles, à intervenir (Psychologue, Psychomotricien, Ateliers Montessori...)

Les accueils auront lieu le 1er, 2^e et 4^e lundi du mois (hors vacances scolaires) à la salle du Moulin de 8 h 45 à 12 h 00.

Renseignements : Magali et Florence au 06 50 30 89 40 - cscvaldissole.petiteenfance@orange.fr - Site : www.mon-enfant.fr

Calendrier des festivités

Forum des Associations

Le 4 octobre le forum des associations s'est tenu sur la place de la Loube. Une trentaine d'associations ont participé à ce forum.

Prix des Jardins et Balcons fleuris

Monsieur Le Maire a remis durant le forum les prix décernés pour « jardins et balcons fleuris ». Le Pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Concerts de l'Avent

Ces concerts se tiendront dans l'Eglise Saint-Sauveur

Le 11 décembre à 17h00 le Chœur Bastidan

Le 18 décembre à 17h00 les Chants Corses

Vœux du Maire :

Le Vendredi 6 janvier Salle René Autran à 18h30



➔ Comité Officiel des Fêtes (COF)

“oyez, oyez ... gentilles Roquières et preux Roquiers ...”

« Douce Truqui » est de retour dans notre village.

La chasse aux sorcières est ouverte ...

La confrérie du comité des Festoyeurs vous donne rendez-vous le 31 de ce Joly mois d'octobre de cette année de grâce 2016 afin d'attraper cette maudite sorcière. car voici le temps des peurs, des angoisses et des cauchemars ... et surtout des rires. Venez visiter l'antre de la sorcière et découvrir ses abominables créatures, venez chevaucher des machines infernales sorties droit des enfers, venez perdre la raison avec des jeux infernaux, venez écouter des lectures démoniaques. Venez participer au jeu de piste « À la recherche de Douce Truqui » préparez-vous à côtoyer squelettes, vampires et autres loup-garou et faire la fête avec eux. Sortez vos braies,

vos haillons, vos postiches et pustules, vos balais et verrues car les tenues incorrectes seront exigées pour le concours de costume le plus monstrueux.

Au coucher du soleil, nous partirons à la recherche de cette vilaine sorcière « Douce Truqui » tout en récupérant, sur notre passage, bonbons, caramels et autres friandises pour finir sur la place de la Loube avec une représentation musicale assurée par de jeunes goules de notre village. S'en suivra un grand bal des vampires et autres créatures d'outres tombes.

Buvette et restauration sur place. Nous vous attendons nombreux à venir partager ce moment de folie en notre compagnie.

Le Comité des Festoyeurs



La Roque se raconte

Le pigeonnier de La Roquebrussanne

Dans ce numéro du Pichoun Roquier, vous trouverez un dépliant vous informant des modalités de reconstruction du pigeonnier dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine.

Sur le bâtiment en l'état, on peut apercevoir les traces d'une toiture en deux pans successifs, ainsi que quelques carreaux faïencés formant la « radière » qui empêchait les nuisibles de monter le long du mur jusqu'aux nids de pigeons. Il est actuellement en état de ruine et peut constituer un danger, il continuera à se dégrader si rien n'est entrepris.

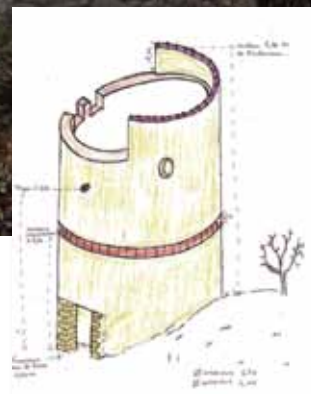
Visible depuis le village et ses alentours, il agrémentera le paysage et contribuera à la beauté de notre environnement après sa restauration.

La commune doit passer un marché d'appel d'offres pour la réalisation des travaux, elle a aussi sollicité des subventions auprès de la Région et du Département, et pour compléter ces financements, nous faisons aussi appel au mécénat populaire et au mécénat d'entreprise par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine, organisation créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique.

Le projet est consultable sur le site de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org et vous permet d'effectuer un don directement. Chaque don est déductible des impôts.

L'association la «Roque Se Raconte » s'associe à cette action et vous proposera diverses activités ayant pour but de sensibiliser les habitants autour de ce projet. Veuillez déjà réserver votre soirée du 6 novembre 2016 date à laquelle l'association organise à la Maison du Temps Libre à 17h30, un loto avec de nombreux lots. Le bénéfice de ce loto sera entièrement reversé à la Fondation du patrimoine au profit du projet de reconstruction du pigeonnier.

La Roque Se Raconte
Hôtel de Ville - 83136 La Roquebrussanne
06 79 94 95 37
la.rsr@orange.fr





➔ Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF)

Trois bénévoles ont rejoint le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt): Jean Marie, Max, Alain. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les bénévoles CCFF ont effectué **39 patrouilles** entre le 3 juillet et le 5 septembre.

Je remercie chaleureusement les membres du CCFF qui ont répondu à de nombreuses sollicitations et qui ont donné de leur temps pour surveiller et protéger notre cadre naturel. Pour information, ces patrouilles nous sont demandées par les services de la Préfecture du Var via l'AD CCFF "Celle-ci m'appelle la veille vers 17h30 -18 heures pour effectuer la patrouille le lendemain".

La réactivité et l'implication des bénévoles sont exemplaires.

Au cours de nos patrouilles, nous avons constaté que le débroussaillage **obligatoire** (il y va de la sécurité de chacun !) n'était pas toujours effectué.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'enlèvement de déchets, en particulier sur le site du parking d'accès à la piste de la Loube et sur le pourtour du Grand Laouzien.

Nous sommes intervenus le 15 juillet au Domaine des Chaberts pour un départ de feu dans un champ d'orge; ce feu s'est ensuite propagé dans les broussailles puis dans la forêt.

Sont intervenus sur ce feu les pompiers de Garéoult, les Canadiens, les hélicoptères, les Trackers de retardant.

Environ 10 hectares ont été touchés.

Notre mission a consisté à rassurer et à donner les conseils de base aux occupants des maisons proches de la zone de l'incendie, et à arroser les souches d'arbres sur environ 200 m² en limite du domaine viticole, après le passage des moyens aériens.

Nous intervenons avec notre matériel avant l'arrivée et après le départ des secours aériens afin de ne pas gêner leurs opérations de largage, comme cela a été le cas dans d'autres villages du Var où le feu a trop vite progressé!

Le samedi 16 juillet, les pompiers ont demandé à nos patrouilleurs d'intervenir de nouveau sur les souches encore en combustion.

Neuf bénévoles ont participé à la formation « Premiers secours ». Cette formation intense et riche en enseignements a été très appréciée. Personnellement, je souligne la qualité pédagogique des intervenants.



Nous étions présents au Forum des Associations, et des recrutements sont en cours.

Nous avons été sollicités par le service des ressources humaines de la commune pour l'accueil du gardien stagiaire (police municipale) dans le cadre de sa formation initiale d'apprentissage durant 4 journées, nous lui avons permis de découvrir les pistes et les sites de la commune ainsi que les pratiques du CCFF.

Par ailleurs à la demande de Monsieur le Maire, nous finaliserons la mise en place de la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) au cours de ce 4^e trimestre.

Voici quelques exemples de missions de la RCSC :

- Porter secours aux sinistrés de catastrophes naturelles (Ce que nous avons déjà fait en février et novembre 2014 à La Londe Les Maures) ;
- Rechercher des personnes égarées dans nos massifs ;
- Rechercher des personnes âgées disparues (de leur domicile) ;
- Participer à des missions de sécurité civile sur le territoire de la commune au cours de manifestations organisées par les associations, le conseil municipal ou d'autres.

Si vous aussi vous voulez participer, vous pouvez déposer vos candidatures dans la boîte aux lettres CCFF à la Mairie de La Roquebrussanne.

Je vous en remercie d'avance.

Pour conclure, je peux dire que la saison s'est relativement bien déroulée malgré des conditions climatiques à haut risque.

Les membres du CCFF et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année.

Daniel Tournier - Président Délégué

Nouveau à La Roquebrussanne

Le cabinet d'ostéopathie de La Roquebrussanne a ouvert ses portes et c'est Élodie Beaumel, diplômée du COP Aix-Marseille (niveau RNCP1) qui aura le plaisir de vous y accueillir sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 au 34 avenue Saint-Sébastien.

Ostéopathie qu'est-ce que c'est ?

C'est une thérapie manuelle visant à ré-harmoniser les structures du corps humain entre elles. Ces structures (articulations, ligaments, muscles, viscères) lorsqu'elles rencontrent une perte de mobilité peuvent déséquilibrer l'individu dans son ensemble. Ceci peut engendrer des douleurs ou divers troubles de santé. L'ostéopathe va prendre en compte la globalité du patient et mobiliser les structures concernées pour permettre au corps de retrouver ses marques et donc d'enlever les douleurs.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à la contacter au 04 98 05 39 31 ou au 06 02 10 70 70





► 20 questions-réponses sur le compteur communicant LINKY

L'installation de LINKY est une obligation

L'installation du compteur communicant LINKY donne lieu actuellement à des prises de position de certaines associations, de particuliers ou de communes, tant au niveau de la santé publique que des conditions de sécurité ou d'accès aux informations. Le présent document se propose de faire le point sur la question afin de comprendre les enjeux et les impacts sur les différents acteurs dans le domaine de l'électricité d'un tel déploiement.

I) Qu'est-ce que LINKY ?

1. Cadre réglementaire

Ce déploiement, qui relève de la responsabilité exclusive d'eRDF, a été décidé par l'État au travers de plusieurs lois successives intégrées dans le Code de l'énergie, notamment son article L 341-4.

Cette disposition législative a mis elle-même en application une directive européenne du 13 juillet 2009 selon laquelle "Les États membres veillent à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité".

Il a fait l'objet d'un décret, de plusieurs arrêtés et de plusieurs décisions de la de la Commission de Régulation l'Énergie (CRE).

2. À quoi sert LINKY ?

Présenté comme un outil de la transition énergétique, LINKY permettra de suivre la consommation d'électricité, en temps quasi-réel, et de réaliser des opérations de gestion à distance, contrairement aux actuels compteurs électromécaniques ou électroniques.

Certains services complémentaires devraient être facturés par les fournisseurs.

3. LINKY génère-t-il des économies pour le particulier ?

Pas directement. Il se présente plutôt comme un outil de gestion et de surveillance des consommations qui seront accessibles aux abonnés avec un décalage de 24h sur un espace web dédié. Il permettra de facturer exactement la quantité d'électricité consommée, les estimations sont révolues.

4. Quelles sont les autres fonctionnalités de LINKY ?

Les modifications sur les contrats d'approvisionnement comme les augmentations de puissance ou leur résiliation sont gérées à dis-



Outil de gestion pour le concessionnaire

tance. Les délais d'intervention sont réduits de 5 jours à 24h.

5. LINKY génère-t-il des économies pour eRDF ?

Oui, son installation va permettre de supprimer les opérations de relevés sur le terrain.

6. LINKY va-t-il permettre une meilleure qualité des réseaux de distribution

Oui, dans une certaine mesure, puisque le concessionnaire pourra connaître en temps réel les points de livraison privés de fourniture d'électricité sur le réseau Basse tension (ce qui n'était pas le cas auparavant) et programmer de manière plus efficace l'intervention des dépannages.

7. Quelle est la technologie retenue pour la communication des données ?

Il s'agit, comme pour certains opérateurs de téléphonie qui utilisent cette technologie pour le transport d'images entre plusieurs téléviseurs, du Courant Porteur en Ligne (CPL). Les données recueillies chez les clients sont acheminées par le réseau électrique jusqu'à un concentrateur qui dispose d'une carte SIM pour adresser à son tour les données à l'outil de supervision.

Le Courant Porteur en Ligne



8. Comment les données personnelles transmises sont-elles protégées ?

Les données de consommation sont cryptées par eRDF qui, en tant qu'exploitant du réseau, assure la protection des informations personnelles qui sont la propriété des clients. La Commission Nationale Informatique et Liberté a été saisie sur le sujet, des mesures visant à encadrer la communication des données personnelles ont été prises par le législateur pour assurer leur confidentialité.

9. À quel moment le déploiement va-t-il être réalisé ?

Le déploiement des 760.000 compteurs prévus sur le Var est en cours depuis décembre 2015. Il devrait se poursuivre jusqu'en 2020.

La protection des données personnelles

Qui a décidé de l'installation de LINKY ?

Les services de LINKY

Les fonctionnalités de LINKY



Information des clients

10. Comment les clients sont-ils prévenus du changement de compteur ?

Le concessionnaire doit adresser un courrier 45 jours avant l'intervention qui devrait durer en moyenne 30 mn.

11. Où se place le nouveau compteur ?

Il vient en remplacement du compteur existant, dans l'habitation, le coffret de branchement ou la colonne montante pour les immeubles.

12. Un client peut-il refuser l'installation du compteur ?

Oui, mais cela impliquera peut-être à terme une surfacturation pour les prestations de relevés manuels des compteurs. Un problème verra également le jour lorsqu'il s'agira de remplacer le compteur en panne alors que le concessionnaire aura abandonné la fabrication des anciennes générations de compteurs. Le refus pourra donner lieu également à l'interruption de la fourniture d'énergie électrique si ce refus ne permet plus de mesurer, et donc de facturer, l'énergie consommée.

Le refus de l'installation de LINKY

Le refus de pose du compteur

Les conséquences du refus

15. Un abonné peut-il refuser la pose d'un compteur LINKY ?

Tout abonné peut refuser la pose du compteur. eRDF a précisé qu'elle n'imposerait pas cette opération aux personnes récalcitrantes.

16. Quelles seront les conséquences pour eRDF ?

Le concessionnaire ne pourra pas fournir les services prévus avec la pose du compteur. Il devra mettre en œuvre une procédure de relevé manuel. Dans l'avenir, il ne devrait plus remplacer le compteur à technologie équivalente puisque les compteurs traditionnels ne devraient plus être fabriqués (sous réserve).

17. Quelles seront les conséquences pour l'abonné ?

Si la CRE le décide, il pourrait payer sur sa facture une prestation supplémentaire correspondant aux relevés manuels qui seront l'exception au mode de fonctionnement du distributeur. Aucun dispositif de la sorte n'est prévu pour le moment.

II) LINKY et la sécurité des biens et des personnes

13. La technologie CPL représente-t-elle un risque pour la santé publique ?

Un problème de santé publique ?

Aucune analyse n'a à ce jour été produite pour attester l'existence, du fait de la proximité d'un compteur de type Linky, d'un risque pour la santé humaine.

Selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation (ANSES) saisie par certains parlementaires en 2013, les ondes produites par le CPL sont « assez faibles, en comparaison avec un téléphone mobile ».

Toutefois, on peut comprendre que les personnes électro-sensibles puissent s'inquiéter légitimement de l'ajout d'ondes à celles déjà existantes dans nos habitations comme le wifi et le téléphone portable.

La Direction Générale de la Santé a demandé à l'ANSES une nouvelle étude dont les conclusions devraient être apportées avant l'été 2016. Les conclusions de l'ANSES permettront de mieux cerner ce problème important pour la santé des personnes.

Un risque d'incendie ?

14. La pose des compteurs représente-t-elle un risque d'incendie ?

Il n'y a pas, à ce jour, de taux d'incidents significatif qui permettrait de déclarer que l'installation du compteur représente un risque d'incendie. Le problème est certainement plus lié à la mise en œuvre elle-même par l'installateur. En effet, si les cosses de raccordement des câbles de branchement sont mal serrées, un arc électrique se produit, ce qui peut conduire à une étincelle et un feu de compteur.

III) LINKY et les communes

Délibération de la commune

Propriété des compteurs

Les responsabilités de l'AODE

18. Une commune peut-elle délibérer contre l'installation de LINKY ?

Les communes ne sont pas fondées juridiquement à s'opposer au déploiement du compteur. D'une part elles ont transféré toutes leurs compétences au SYMIELECVAR, d'autre part, l'organisation de la distribution d'électricité relève de décisions de l'Etat mises en œuvre par le gestionnaire de réseaux. Même si les maires sont chargés de veiller à la sécurité et la salubrité publiques, ils ne peuvent, dans l'état actuel des retours sur les risques potentiels du compteur, invoquer, au titre de ce principe ou de leur pouvoir de police générale, le principe de précaution.

19. À qui appartient les compteurs existants et futurs ?

LINKY fait l'objet d'un préfinancement de la part d'eRDF, qui voit les sommes investies rétribuées par le Tarif d'Utilisation des Réseaux de Distribution d'Electricité (TURPE) qui se retrouve sur les factures des abonnés. A la collectivité si elle exerce seule l'Organisation de la Distribution (AODE) d'Electricité, au Syndicat si ce pouvoir a été transféré.

20. Quelles sont les responsabilités de l'AODE ?

Elle est nulle sur l'opportunité du déploiement, comme indiqué supra. Elle doit toutefois intervenir auprès du concessionnaire, afin de s'assurer que le compteur respecte bien les prescriptions techniques et les normes sécuritaires. En cas d'empêchement de déploiement, L'AODE pourrait être condamnée à dédommager eRDF devant le juge du plein contentieux.

Sources : PICKE-Etude de la FNCCR basée sur une analyse juridique d'un avocat spécialisé.





➔ Les amis de la cuisine provençale

L'association « les amis de la cuisine provençale » a repris ses activités après des vacances bien méritées. Nous vous proposons une recette provençale : "Seiches et Baudroie à la mode Méditerranéenne". Vous pouvez consulter le programme du 4^e trimestre sur notre site internet (lesamisdelacuisineprovençale83@orange.fr) ainsi que sur Facebook.



Christiane MICHEL, *La Présidente*

POISSONS

SEICHES ET BEAUDROIE à la mode Méditerranéenne

Ingrédients :

- 1 kilo de seiches
- 1 kilo de tomates
- 1 kilo de baudroie
- 1/2 litre de vin blanc sec
- 500 grammes d'oignons
- 1 carotte
- 1 œuf
- 1/4 de litre d'huile d'olive

Nettoyez les seiches et la baudroie

Faites revenir la baudroie dans l'huile d'olive, puis la retirer.

Mette ensuite les seiches coupées en morceaux

Ajoutez l'oignon haché, puis les tomates

Ajoutez le vin blanc sec,

sel, poivre, laurier, ail, carotte hachée très fin

Laissez cuire

En fin de cuisson, incorporez 1/2 mortier d'aoli

Laissez prendre un bouillon

Servi avec du riz

➔ Les Jardins d'Alfred

Lancement des jardins familiaux...

Les lots sont enfin disponibles !!!



C'est parti, après plusieurs mois de préparation l'association « Les Jardins d'Alfred » a été créée en juin dernier.

Rappelons que ce projet a commencé à germer début 2016 et que depuis, plusieurs rassemblements, réunions

ont eu lieu pour mettre en place ce grand et beau projet. Entre débroussaillage des lieux, mesures du terrain et mise en place du règlement, les quelques bénévoles n'ont pas chômé !

L'espace des jardins d'Alfred est organisé en deux parties. Une première sera un lieu partagé où tous les adhérents pourront s'adonner ensemble à la joie du jardinage et à la découverte de la permaculture.

Quant à la deuxième, c'est avec une grande satisfaction que nous pouvons aujourd'hui vous annoncer que **les lots** des jardins familiaux **sont mis à disposition** pour ceux qui le souhaitent.

La **cotisation** à l'association est de **15 € par an** et le **prix annuel de location du terrain** dépendra de sa surface à raison de **0,50 € le m²**...

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre dans cette belle aventure ou si vous souhaitez de plus amples renseignements n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : jardinsalfred@gmail.com

➔ Chœur Bastidan



Demandez le programme !

Le dimanche 03 juillet dernier, le Chœur Bastidan achevait la saison estivale 2016 par le traditionnel concert donné sur la Place Sainte Marguerite à La Roquebrussanne. Pour l'occasion, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir la chorale « Quand ça balance ! » de BARJOLS, dirigée par M. Philippe ALLEGRINI.

Devant un public nombreux, nous avons interprété une dizaine de chansons cultes de Charles Trenet, arrangées à trois ou quatre voix par notre chef, Philippe MOPIN, tandis que nos invités nous ont ensuite ravis avec un répertoire de chansons de Claude NOUGARO.

Quant à notre programme 2016-2017, celui-ci se précise.

Le chœur Bastidan donnera pour les fêtes de Noël, trois concerts de l'Avent :

- Dimanche 04 décembre après-midi, en l'Église de Garéoult ;
- Samedi 10 décembre, en soirée, en l'Église de Mazaugues ;
- Dimanche 11 décembre après-midi en l'Église de La Roquebrussanne.

Les horaires seront renseignés sur les affiches qui seront mises en place pendant le mois de Novembre et sur notre site Internet « <http://bastidan.wixsite.com/choeur-bastidan> »

Par ailleurs, d'autres concerts « Trenet » seront donnés ce printemps 2017, avec de nombreuses surprises et nouveautés, nous vous en reparlerons !

En attendant, nous remercions le public du canton pour sa fidélité et vous disons donc « A bientôt ! ».

Thierry CLAIR - *Président du chœur Bastidan.*



➔ AMAP - Les Paniers de l'Issole

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Vous connaissez les méfaits de la « malbouffe », trop de sucre, trop de sel, des pesticides ou des engrais chimiques qui polluent nos campagnes et ruinent notre santé et celle des agriculteurs qui sont exploités par les groupes agroalimentaires. Nous vous proposons une autre voie : avec les réseaux des AMAP, sur tout le territoire et donc aussi à la Roquebrussanne, vous pouvez profiter de produits Bio ou de très bonne qualité, de saison et permettre ainsi aux agriculteurs de vivre de leur travail. Notre AMAP « les paniers de l'Issole » vous propose une fois par mois viandes, fromages, pains, œufs, pommes, poissons et coquillages. Tous issus de l'agriculture locale ou régionale. À bientôt le plaisir de vous accueillir.



Contact : lespaniersdelissole@gmail.com



➤ Le Radio Club du Val d'Issole

Pendant les mois de juillet et août, le Radio Club du Val d'Issole descend ses antennes et met ses équipements en veilleuse car ses membres prennent des vacances bien méritées.

Début septembre certains de nos membres ont participé activement au Forum des Associations, pendant que d'autres se déplaçaient avec antennes et radios sur le Mont Aigoual dans le Parc National des Cévennes pour participer au concours international en très hautes fréquences (VHF) organisé par l'International Amateur Radio Union (IARU).

Dans cette bande de fréquences la propagation des ondes se faisant en ligne droite sans réflexion sur l'ionosphère, comme un signal TV, il est donc important d'installer la station radio sur un point haut, d'où le choix du Mont Aigoual (1500 mètres). De plus, nous sommes superbement bien accueillis au Météo Site de Météo France, et confortablement logés et nourris au gîte local. Cette année encore, ce déplacement fut un succès.

Le 29 octobre, le Radio Club participera, mais cette fois-ci depuis ses installations sur l'ancien stade municipal, à un

concours international en haute fréquence (HF). Là, comme les ondes radio se réfléchissent sur l'ionosphère et contournent ainsi la terre il s'agit de contacter, en phonie, un maximum de stations radioamateur dans le monde entier. Nous y participerons

non pas pour le classement mais pour le divertissement et c'est donc le moment, si cela vous intéresse ou intrigue, de venir nous rendre visite et faire connaissance.

La radio Club vous accueille le samedi, à partir de 14h, dans son local (à l'ancien stade de football.)

Visitez notre site : <http://f8kgh.free.fr>

Roland Penninckx

Président. Tél.: 06 80 01 11 37



➤ Liberté Chérie



C'est avec grand plaisir que nous avons à nouveau accueilli cette année l'association « août 1944 » à l'occasion de la commémoration de la libération de notre village. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour nous rappeler combien notre liberté nous est précieuse. Un joli moment dans nos rues en compagnie des membres des associations patriotiques, des autorités et des habitants venus assister au défilé.

Un petit mot de l'association

« C'est notre passion et je ne saurais l'expliquer »

L'association a été créée en juin 2008, avec une trentaine de membres habitant pour la majeure partie sur la région Cuervoise, venant tous de divers horizons professionnels et même militaires pour certains d'entre nous. Notre plus jeune membre est tout juste âgé de 18 ans. Le noyau du

groupe a commencé les commémorations depuis plus de 20 ans et comme tous les membres nous sommes animés par le devoir de mémoire. En effet je pense que nous nous devons tous d'effectuer ce devoir à notre manière et nous avons trouvé la nôtre, qui permet de la rendre plus vivante de part nos véhicules (Jeep, Dodge, GMC, Harley, motos et voitures civiles) et nos tenues militaires ou civiles (et non costumes svp). Tous nos matériels sont d'époque ou pour certains reproduits à l'identique car malheureusement comme vous pouvez vous en douter ils ont subi l'usure du temps et de la réutilisation. Car dans l'après-guerre tout était recyclé, véhicules, matériels et vêtement ce qui les a donc rendus rares. Et cela évidemment a un coût mais c'est notre passion et je ne saurais l'expliquer. Nous essayons donc, d'être au plus proche possible de ceux d'époque, tant sur les tenues que sur les véhicules et cela nécessite de se documenter un maximum ainsi que de l'entretien régulier car chaque matériel et véhicules appartiennent à chacun des membres. Il est impératif de se remémorer cette période de

l'histoire Française et bien sûr mondiale afin qu'elle ne tombe pas aux oubliettes et en particulier le débarquement de Provence qui est malheureusement trop souvent mis de côté au profit de celui de Normandie. Nous avons choisi de représenter les fantassins de la 3^e division d'infanterie américaine ainsi que les fusiliers marins de la 1^{re} Division Française Libre qui ont débarqué sur nos côtes parmi d'autres en août 1944 pour libérer la Provence et remonter la Vallée du Rhône pour se battre jusqu'en Allemagne. Nous avons un grand respect pour tous ces jeunes soldats, hommes et femmes (infirmières) de toutes les nationalités qui ont tout abandonné pour venir se battre et qui ont pour certains donnés leur vie pour que l'on puisse vivre dans un monde libre. Il ne faut pas non plus oublier les résistants, combattants de l'ombre qui ont œuvré d'une manière ou une autre à déjouer l'invasisseur. En effet, quand nous défilons nous apportons de la joie aux gens comme à l'époque de la libération. Ce moment qui a pu faire oublier un laps de temps toutes les horreurs de la guerre. Je me rappelle d'une rencontre avec un monsieur qui nous avez raconté l'arrivée des Américains lors de la libération de son village. Et quand nous nous sommes quittés il nous a dit "les gars merci d'être revenus". Nous avons tous été très émus par ces quelques mots. Il est vrai aussi que nous sommes heureux de pouvoir rencontrer et converser avec des personnes ayant connu cette période et il nous remercie toujours très chaleureusement de notre participation à ce fameux devoir de mémoire.



→ Activités de la Médiathèque



Les émotions sont complexes... et c'est ainsi que nous avons été tout à la fois triste et heureux d'accompagner notre collègue et amie Martine TEJERINA jusqu'au quai de départ, destination « La vie sans travail »! Vous avez été nombreux à venir partager avec nous ce moment début septembre et vous êtes tout aussi nombreux à la regretter et à demander de ses nouvelles lors de vos passages à la médiathèque; alors que vous dire de nous/moi qui avons partagé son quotidien ces 5 dernières années. Si son

professionnalisme et son savoir être nous manquent, plus encore son amitié et son compagnonnage. Merci et encore merci. Bonne route à toi!

Les personnes sont irremplaçables, point les fonctions. Et c'est pourquoi nous avons accueilli depuis quelques semaines notre nouvelle collègue Virginia THENARD au sein de l'équipe; elle sera en charge du pôle jeunesse à la médiathèque. Bienvenue et... bonne route à toi aussi!



Avec la rentrée de septembre la médiathèque se réveille elle aussi de la torpeur de l'été: nous vous avons proposé 4 animations, petits et grands confondus, au mois de septembre. Le classique nocturne de Jeux de plateau de la rentrée et le ciné goûté pour les petits; une conférence sur la Naturopathie à charge de Véronique DECUYPER et l'inénarrable philosophie foraine d'Alain GUYARD.

Côté livres la médiathèque vous propose comme chaque année un choix d'une vingtaine de romans français et étrangers de la fameuse rentrée littéraire. Profitant de l'élection américaine nous vous proposons depuis début octobre une ribambelle de titres d'auteurs américains et une magnifique exposition de photos sur l'Ouest américain prêtée par la Médiathèque départementale du Var que nous remercions. En attendant l'élection du 45^e président des USA, les Lecteurs de la médiathèque vous proposeront un apéro lecture le 22 octobre à 19 heures.

Et avec la rentrée des classes c'est aussi la reprise de notre collaboration avec les écoles de la commune. Travail qui, comme l'année dernière, se déclinera en plusieurs projets que vous pourrez découvrir en juin 2017!

En attendant, j'espère que la rentrée vous aura été douce; sinon n'hésitez pas à venir vous ressourcer entre nos murs!

Programme des animations

Jeux de plateau 14h00: mercredi 12 octobre et 30 novembre
Samedi 22 octobre 19h00: apéro lecture « Les États-Unis »
Samedi 5 novembre 19h00: philo foraine avec Alain Guyard
Samedi 19 novembre: journée Jeux vidéo
Vendredi 25 novembre 19h00: rencontre avec Mélanie Kraus autour de son livre « Le destin d'un héros ».

Cordialement,

Rodolphe BERRAQUERO

» Le Rugby Club du Val d'Issole



« Rien n'est plus beau que l'Esprit d'Équipe »

Venez nombreux vivre votre passion pour le Rugby

Deux cents licenciés, essentiellement des jeunes et des féminines, le Rugby Club du VAL D'ISSOLE attire toute la jeunesse du Canton en gardant en tête l'esprit du Rugby: Convivialité, sérieux et respect de l'adversaire.

Au RCVI, les enfants sont accueillis dès l'âge de 5 ans et y restent jusqu'à 18 ans et même plus puisque notre Club a aussi une équipe de Séniors. Pour les catégories « cadets et juniors », le club s'est associé à celui de Brignoles pour défendre les couleurs de la Provence Verte. Pour le reste, le Club fait le plein chez les pitchouns, les ados et les féminines.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements au 06 84 46 86 99 ou au 06 20 45 15 11. Pour conclure, le Rugby Club du Val d'Issole ne pourrait exister sans tous les bénévoles qui le font vivre et évidemment tous les enfants, adolescents et leurs parents sans qui le Rugby Club du Val d'Issole n'aurait aucune raison d'être.

Toute notre équipe vous attend.

» Association Car Lutte

Le dimanche 12 juin dernier sur le stade « Docteur Caulet » l'Association le Car Lutte a organisé une journée festive pour tous les adhérents. Menée de main de maître par Jean Luc et son équipe de bénévoles rien n'a été laissé au hasard: Jeux gonflables pour les enfants, trampolines pour les plus grands, pêche aux canards tout cela dans une ambiance festive animée par le DJ.



Tout le monde s'est retrouvé à la buvette pour discuter avant de déguster les grillades préparées sur place ainsi que de délicieux desserts apportés par les familles des adhérents du club.



Les plus courageux ont fini par une partie de pétanque.

Ce fut une excellente journée.



Merci à tous pour votre participation sans oublier M. René

Autran fondateur du club qui n'a rien loupé de cette journée.



Marinette NANO

Programme des festivités de l'école élémentaire

- Vendredi 23 septembre matin : Virades de l'espoir dans le champ derrière l'école
 - Jeudi 15 décembre : Loto de Noël avec goûter à la Salle René Autran
 - Jeudi 2 mars après-midi : bal masqué à la Salle René Autran
 - Jeudi 29 juin : spectacle de fin d'année à l'école
- Cordialement,

Madame Latour, Directrice

État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 26/07/2016	GRAZIUSI Karly, Alice, Christiane, Dominique, Janine
Le 29/07/2016	TRAMONI Giulia, Joëlle, Adriana
Le 02/09/2016	BLAIN Noé, Ange, Maxime

Félicitations aux parents

Ils se sont mariés

Le 27/08/2016	LASCOURBAS Jérémy et KEYSER Jessie, Agnès, Marie
Le 3/09/2016	BALDONI Yan, André, Jean et DE MARIA Audrey, Sandrine, Annick
Le 9/09/2016	MALHERBE Etienne, Henri, Yves et MENARD Gaëlle, Françoise, Maggy
Le 10/09/2016	ALATZO Christian, Roger et MANZO Carol, Myriam
Le 17/09/2016	GRASSAUD Olivier, Charles et RABIA Marina
Le 17/09/2016	HUARD Nicolas, Patrick et RABEL Alizé

Félicitations pour les mariés !

Ils nous ont quittés

Le 02/07/2016	BRUN Jean-Claude, Louis, Antoine
Le 17/07/2016	DECLEMENTI Antoine
Le 12/08/2016	REISTER Louise, Nicole épouse CAMPANA
Le 17/07/2016	CAROD Floréal
Le 26/07/2016	BOUILLAGUET Amélie épouse GREGOIRE
Le 5/08/2016	COEURET Michel, Paul, Ernest
Le 9/08/2016	VALENTIN Denise épouse GATEFAIT
Le 31/08/2016	PONS Gérard, Antoine, Justin
Le 09/09/2016	LOMBARD Andrée, Françoise épouse BARUS

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72
- Téléphone d'urgence : 06 74 95 47 91 (le week end uniquement)
- Police municipale : 04 94 86 87 57
- CCAS : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- Médiathèque : 04 94 86 81 91
- Identité canine : 04 94 04 89 33
- Gendarmerie urgence : 17 / 04 98 05 22 70
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Pharmacie de garde : 3237
- Pharmacie Chiari : 04 94 86 90 70
- Taxis : J.M. SARRET : 06 28 75 92 61
Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37
Nicolas CANDELA : 06 20 69 19 98
Marjorie ABADI "COSY TAXI" : 06 28 29 03 63
- Médecins : Dr AMAN : 04 94 86 83 09
Dr VIOT : 04 94 86 81 96
- Kinésithérapeute : M. Castellas : 04 94 86 97 32
- Ostéopathe : É. Beaumel : 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70
- Infirmiers : R. Boivin : 06 80 36 78 42
J.F. Caulet : 04 94 86 91 44
P. Caulet : 04 94 86 80 06
É. Chaize : 07 68 89 44 29
S. Terranova : 04 94 86 96 85
- Dentiste : Assoignons : 04 94 86 80 65
- Prothésiste dentaire : Gracia : 04 94 04 28 63
- Psychologue : E. Teruel : 06 09 76 05 60
- Aides et services à domicile : 04 94 33 97 51
- ERDF Dépannage : 09 72 67 50 83
- Ramassage encombrants : 1^{er} lundi du mois
- La poste : 04 94 37 00 30
- Déchetterie : 04 98 05 80 90
- Eau : SEERC : 08 10 75 77 57
- Assistante sociale : 04 83 95 42 30
- Communauté de commune (CCVI) : 04 98 05 00 40

Site internet : www.laroquebrussanne.fr

"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Rédacteur en chef : Claudine VIDAL

Adjointe au Maire, Chargée de l'Urbanisme, la Culture et la Communication

Conception : Studio CARGO, La Roquebrussanne

Impression : Imprimerie MARIM, Toulon

Dépôt légal en cours - Tirage : 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.



IMPRIM'VERT®

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



Le Centre de Loisirs

